

Déterminants de la croissance régionale et limites de la promotion économique

Face à la faiblesse conjoncturelle persistante de la Suisse, les cantons recourent de plus en plus aux divers instruments de la promotion économique. La présente étude montre, toutefois, que la marge de manœuvre dont ils disposent pour mener une politique de croissance active est limitée. La croissance régionale de la productivité du travail – principale source du développement futur – est fortement influencée par la rupture structurelle du début des années nonante. Elle est aussi, et surtout, liée aux différences structurelles entre cantons. Or, celles-ci ne sont que partiellement imputables aux politiques économique et financière.

Moins de marge de manœuvre pour une promotion économique active

Une économie dynamique est soumise à une mutation permanente. Schumpeter parlait à ce propos de «destruction créatrice». Il soulignait le lien étroit entre des taux de croissance durablement élevés et une mutation structurelle accélérée, deux conditions indispensables au dynamisme économique. Pour contrer les faiblesses structurelles persistantes que connaît la Suisse et promouvoir une croissance durable à long terme, les cantons recourent de plus en plus aux instruments de la promotion économique dont ils disposent et qui prennent la forme de mesures de politiques économique et financière. Cette politique s'appuie sur la théorie de la croissance endogène.

Une analyse plus précise des processus de croissance à l'échelle cantonale donne, toutefois, à cet égard des résultats décevants. D'abord, les tests économétriques démontrent l'absence d'une croissance endogène dans la plupart des cantons. Les taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant observés ces 25 dernières années n'ont pas pu être influencés durablement par des variations à long terme des données statistiques liées aux politiques économique et financière (voir encadré 2). S'il est vrai que des mesures de politique économique co-déterminent le niveau des revenus et la productivité des cantons, leurs effets à long terme sur les taux de croissance cantonaux ne n'observent que dans un petit nombre de cas seulement. La portée de la promotion économique s'en trouve ainsi sensiblement diminuée.

Les ruptures structurelles des séries chronologiques des PIB cantonaux vers 1989

Les tests effectués invitent à analyser le processus régional de croissance des cantons suisses selon les prémisses du modèle de croissance néoclassique. Le processus de croissance présente ici trois caractéristiques: a) les ruptures structurelles du PIB cantonal enregistrées autour de 1989, b) la divergence croissante entre les indices de productivité du travail et le revenu par habitant et c) dans le même temps, une convergence β conditionnelle (voir encadré 3).

Dans 18 cantons sur 26, la méthode de Zivot et Andrews (1992) met en évidence une rupture structurelle des séries chronologiques cantonales des PIB dans les années 1989 ou 1990. C'est la période où les cantons ont subi avec une intensité inégale une forte baisse de leurs taux de croissance. Dans les cantons très urbanisés comme Genève, Zurich et Bâle-Ville, ces reculs ont été nettement plus faibles que dans les autres cantons. Chez eux aussi, pourtant, les taux de croissance du PIB ont diminué en moyenne de moitié dans les années nonante.

Trois phases de l'évolution régionale relative: 1965–1975, 1975–1989, 1989–2002

À l'échelle de la Confédération, on observe des ruptures structurelles dans d'importantes séries chronologiques (économiques) au milieu des années septante et au début des années nonante (voir encadré 2). Il semble que de nouvelles phases d'évolution relative aient vu le jour localement à chacune de ces périodes. Cela ressort nettement également de la dispersion régionale des indices de productivité du travail et du revenu par habitant. La productivité cantonale du travail se définit comme le rapport entre le produit intérieur brut cantonal et le nombre de personnes occupées (P/A), de même que par la productivité par heure de travail (P/H). Le revenu par habitant (R/H) est le quotient du revenu cantonal divisé par le nombre d'habitants.

Le graphique 1 retrace l'évolution observée sur la période 1965–2002. On y distingue trois phases. Dans la première, qui s'étend de 1965

Encadré 1

Indications sur l'étude

Kersten Kellermann, *Wirksamkeit und Effizienz von steuer- und industriepolitischen Instrumenten zur regionalen Strukturanpassung*, Strukturberichterstattung n° 31, série d'études du Secrétariat d'État à l'économie (seco), Berne, 2005.

L'article ci-contre est un résumé des principaux résultats de l'étude.



Kersten Kellermann
Maître-assistante au Séminaire de gestion financière de l'université de Fribourg

Encadré 2

Deux tests sur la croissance endogène

Le point de départ du procédé proposé par Jones (1995) est l'hypothèse, empiriquement vérifiable et découlant de la théorie de la croissance, selon laquelle il convient de rejeter les modèles de croissance endogène quand le taux de croissance du PIB par habitant (population résidante cantonale) ne présente pas de racine unitaire («unit-root»). La période étudiée va de 1981 à 2002. Les chiffres nominaux annuels disponibles ont été déflatés par le déflateur PIB pour la Suisse. La série annuelle a été trimestrialisée à partir de l'échantillon trimestriel des chiffres cantonaux du chômage, puis désaisonnalisée selon la méthode Census X12. On obtient ainsi, à partir des données trimestrielles, une profondeur d'observation de $T = 88$. Les résultats de l'évaluation montrent que l'hypothèse nulle d'une racine unitaire dans la série chronologique peut être rejetée de manière probante, à l'exception des cantons de Zurich, Berne, Bâle-Ville et Valais.

En revanche, le modèle de croissance néoclassique repose sur l'hypothèse que les mesures de politique économique ou fiscale ne peuvent avoir d'influence à long terme sur les taux de croissance d'une région. Du modèle de croissance néoclassique découle aussi l'hypothèse de la convergence conditionnelle. De ce fait, l'enquête sur la convergence régionale constitue un test de validité du modèle de croissance néoclassique.

Encadré 3

Concepts de convergence

On est en présence d'une *convergence absolue* lorsque le taux de croissance de la productivité du travail dans une région dépend négativement de son niveau de prospérité: il met en évidence le rattrapage des régions riches par celles qui le sont moins. Lorsque la dispersion des valeurs par habitant se réduit avec le temps entre les cantons, on parle de *convergence σ* (voir Barro et Sala-i-Martin, 1995). Selon le *concept de la convergence β conditionnelle*, le taux de croissance de la productivité du travail ne dépend pas seulement du niveau relatif initial de celle-ci, mais aussi de certaines différences en termes de technologies de production, de préférences des acteurs privés et de conditions-cadres politiques. La convergence β conditionnelle constitue un faible critère de rattrapage (voir Baumol, Nelson et Wolff, 1994).

Selon la théorie commerciale traditionnelle, les régions se spécialisent dans certaines activités industrielles en fonction de leurs avantages comparatifs et de leurs dotations factorielles propres. On attend certes un équilibre des prix des facteurs ainsi que des relations de facteurs dans certaines industries, mais pas nécessairement l'équilibre des relations de facteurs et des productivités du travail agrégées. La divergence des productivités du travail peut être vue comme une conséquence des progrès de la spécialisation. Le grand dynamisme des régions riches est attribuable à une progression de l'emploi supérieure à la moyenne dans les branches à forte création de richesses.

à 1975, la dispersion du R/H diminue, de sorte qu'on a une tendance à la convergence σ . Puis dans la période comprise entre 1975 et la fin des années quatre-vingt, le coefficient de variation passe de 0,18 à 0,21. Enfin dans les années nonante, l'écart entre l'évolution du R/H et celle des indices de productivité du travail se creuse. Les coefficients de variation des productivités du travail (P/H, P/A) passent de 0,13 en 1990 à près de 0,19 en 2002.

Il n'existe pas de convergence absolue entre les cantons

Les analyses économétriques confirment le fait qu'au cours des deux décennies écoulées, on n'observe aucun processus de rattrapage en matière de productivités du travail (P/A et P/H) dans les différents cantons. Dans la période de 1985 à 2002, aucune convergence absolue n'est discernable entre les 26 cantons (voir *graphique 2*). De 1990 à 2000, les taux de croissance du R/H se situent même, dans les cantons à revenus élevés, à un niveau significativement plus important, d'un point de vue statistique, que dans les cantons où le R/H est faible.

Dans la phase de divergence des années nonante, Bâle-Ville est parvenue à renforcer constamment son avance en matière de productivité du travail par rapport à l'ensemble des cantons. La moyenne non pondérée des productivités du travail des 25 cantons suivants est tombée de 68% à 59%. Un léger rattrapage s'est, toutefois, dessiné par rapport au canton de Zurich. La moyenne non pondérée de l'indice P/H parmi les 25 cantons suivants est passée de 84% en 1985 à 88% en 2002.

L'évolution divergente n'est pas la conséquence de la spécialisation régionale

Entre les différentes branches considérées, il existe des différences parfois sensibles en termes de productivité du travail (P/H). On attribue volontiers le dynamisme extraordi-

naire de Bâle-Ville à une progression de l'emploi supérieure à la moyenne dans les secteurs à forte création de richesse, donc à une spécialisation avantageuse. Notons, toutefois, que la dispersion des indices de productivité entre les cantons n'est pas plus faible au plan sectoriel qu'agrégé. Telle serait pourtant la condition préalable qui permettrait de voir dans la divergence une conséquence de la spécialisation régionale.

Des calculs montrent que la productivité du travail dans les autres cantons seraient plus faibles si ces cantons avaient, pour un P/H sectoriel inchangé, la même structure d'emplois que Bâle-Ville. On aurait eu également une divergence plus marquée entre 1990 et 2002. La spécialisation sectorielle ne peut donc pas expliquer la divergence des productivités du travail entre les cantons. Ce résultat restreint à nouveau le champ d'application des mesures de promotion économique.

Des déterminants de croissance spécifiques peuvent-ils être identifiés dans les cantons?

Dès lors que l'évolution des productivités du travail ne peut s'expliquer de manière probante ni par leurs niveaux relatifs ni par la structure de l'emploi, il faut considérer que les différentiels de croissance observés d'une région à l'autre proviennent de différences structurelles considérables entre les cantons. Lorsque dans les évaluations de convergence, des particularismes institutionnels, géographiques ou économiques généraux sont pris en compte comme des constantes spécifiques aux régions (effets fixes), on est en présence d'une convergence β conditionnelle entre les cantons. Si les cantons ne différaient pas structurellement les uns des autres, les productivités du travail auraient convergé. En pareil cas, on aurait vu concrètement l'écart entre ces productivités se resserrer de 14% par année sur la période d'observation 1985–2002.

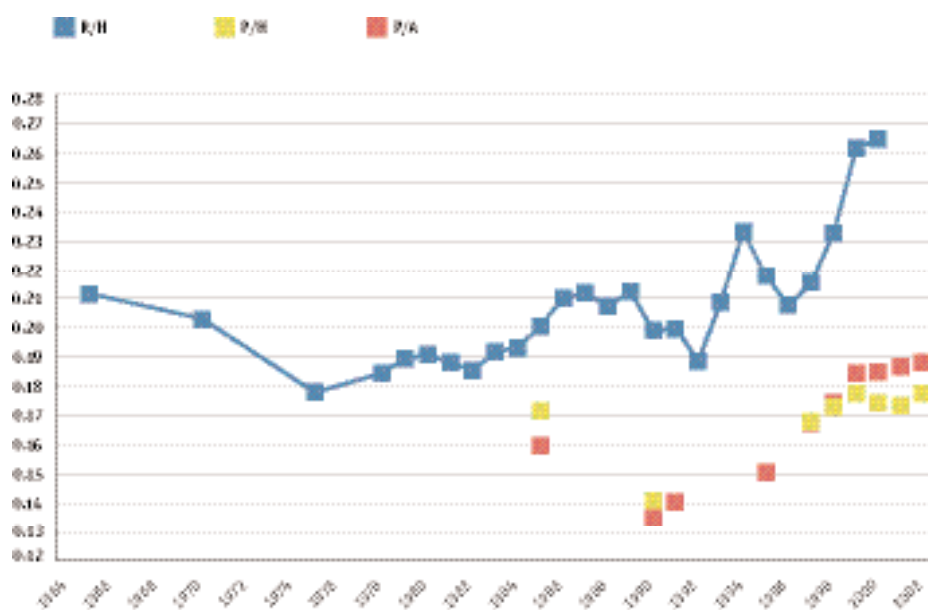
Encadré 4

Bibliographie

- Barro R. J. et X. Sala-i-Martin, *Economic Growth*, McGraw Hill, 1995.
- Baumol W. J., R. R. Nelson et E. N. Wolff, «Introduction: The Convergence of Productivity, Its Significance and Its Varied Connotations», dans Baumol W. J., R. R. Nelson et E. N. Wolff (éd.), *Convergence of Productivity: Cross-National Studies and Historical Evidence*, 3-19, Oxford University Press, 1994.
- Département fédéral de l'économie (DFE), *Rapport sur le croissence: Déterminants de la croissance économique de la Suisse et jalons pour une politique économique axée sur la croissance*, Berne, 2002.
- Jones C. I., «Time Series Tests of Endogenous Growth Models», *Quarterly Journal of Economics*, n° 110, 1995, pp. 495–525.
- Lee Y. et R. H. Gordon, «Tax structure and economic growth», *Journal of Public Economics*, n° 89, 2005, pp. 1027–1043.
- Zivot E. et D. W. K. Andrews, «Further Evidence on the Great Crash, the Oil Price Shock, and the Unit-Root Hypothesis», *Journal of Business and Economic Statistics*, n° 10, 1992, pp. 251–270.

Graphique 1

Convergence σ du revenu par habitant (R/H) et de la productivité du travail entre les cantons suisses, 1965–2002

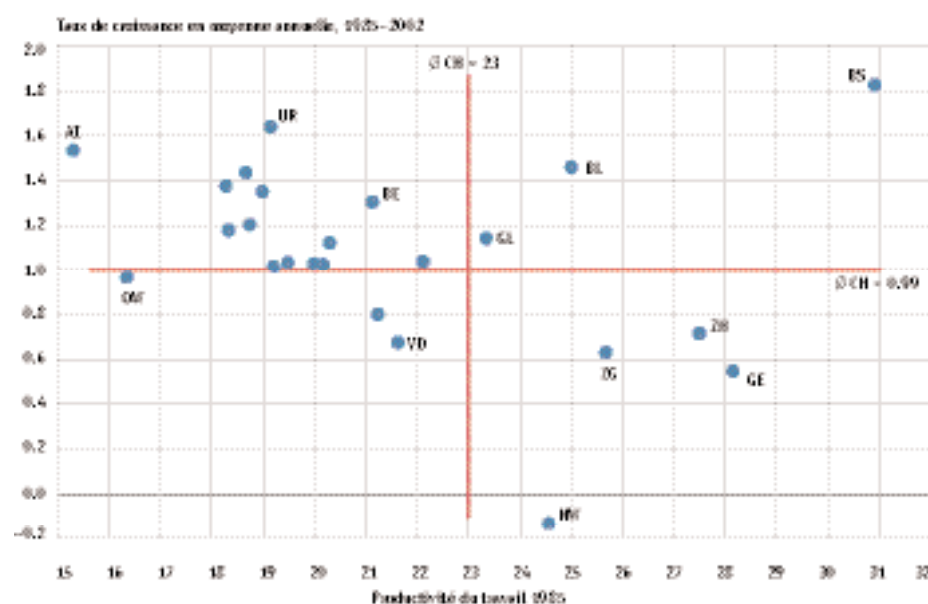


Remarque: R/H = revenu par habitant. On utilise deux types de grandeurs pour mesurer la productivité du travail: la productivité par heure de travail (P/H) et le produit intérieur brut divisé par le nombre d'actifs occupés (P/A).
Mesure de pilotage: coefficient de variation.

Source: Kellermann / La Vie économique

Graphique 2

Convergence absolue des productivités réelles du travail (P/H) entre les cantons suisses, 1985–2002^{a,b}



^a ZH = Zurich, BE = Berne, VD = Vaud, GE = Genève, BL = Bâle-Campagne, BS = Bâle-Ville, ZG = Zoug, NW = Nidwald, GL = Glaris, UR = Uri, OW = Obwald, AI = Appenzell Rh.-I.

^b La productivité cantonale réelle du travail P/H est définie sur la base de la productivité cantonale par heure de travail prestée. Les chiffres correspondent à la parité du pouvoir d'achat en USD pour l'année 1997 et sont fournis en prix constants de 1990.

Source: Kellermann / La Vie économique

Comment spécifier à présent les différences structurelles? Il n'est pas possible de répondre de manière claire à cette question, qui nécessite de nouvelles recherches. Des facteurs locaux ayant une incidence potentielle sur la croissance ont été pris en considération pour estimer la convergence conditionnelle β . Les intrants des pouvoirs publics dans le canton en font partie ainsi que l'indice de promotion économique, les ressources humaines disponibles dans le canton, le nombre de créations et de faillites d'entreprises, le degré d'urbanisation, la part cantonale aux exportations ainsi que la situation géographique et la charge fiscale du canton. *Le seul élément d'explication solide est l'indice de la charge fiscale cantonale.* Celle-ci correspond à l'indice total de la charge grevant le bénéficiaire net et le capital des sociétés anonymes physiques ainsi qu'à l'indice total de l'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques dans le canton. Le résultat des observations conforte la thèse de Lee et Gordon (2005), selon laquelle un bas niveau d'imposition des revenus des personnes physiques incite un certain nombre de personnes physiques à se mettre à leur compte, créant ainsi un milieu davantage ouvert à l'innovation et au risque. La fiscalité cantonale n'en demeure pas moins d'un intérêt limité pour expliquer les différentiels de croissance transitoires entre régions.

Les implications de la politique économique

Le *Rapport sur la croissance* du Département fédéral de l'économie désigne le progrès de la productivité du travail comme le principal élément susceptible d'assurer une croissance durable en Suisse.¹ Dans ce contexte, on étudie donc l'évolution des indices de productivité du travail dans les cantons. De prime abord, le processus de croissance régionale apparaît complexe et protéiforme, et la marge de manœuvre de la promotion économique à long terme plutôt réduite. Par conséquent, les mesures prises par les pouvoirs publics devraient surtout tendre à supprimer les segmentations territoriales du marché et à créer les conditions nécessaires à la mobilité, afin d'assurer une allocation spatiale efficace entre les cantons. La grande autonomie dont disposent les cantons en matière de politique économique et financière leur permet également de définir les instruments et institutions capables de soutenir le plus efficacement leur compétitivité.

1 voir DFE, 2002.